



## COMPTE RENDU

### Conseil municipal du 10/04/2017

L'an deux mille dix-sept, le dix avril à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Lormes dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **M. Fabien BAZIN, Maire.**

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Date de la convocation : 05.04.2017

Etaient présents : MM. BAZIN, LACROIX, PINGUET, GROSJEAN, LUTREAU, PERROT, CONSTANT, STEPHAN, BOULET, BOURGEOT, Mme SAUGERAS a donné pouvoir à MME CONSTANT, Mme AUGY a donné pouvoir à Mme PINGUET, M LANGEVIN a donné pouvoir à Mme PERROT, M PAUL a donné pouvoir à M BAZIN.

Absents : M GUIST

Secrétaire de séance : Mme LUTREAU

#### ORDRE DU JOUR :

1/ Approbation du compte de gestion et administratif du CCAS 2016 et vote du Budget Primitif 2017

2/ Approbation des comptes de Gestion et des Comptes Administratifs 2016 pour la Commune de Lormes et les budgets annexes

3/ Vote des Budgets Primitifs 2017 :

- Budget Principal de la Commune
- Budgets annexes (eau/assainissement/forêt)

4/ Questions diverses.

## VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNE

### COMPTE ADMINISTRATIF : COMMUNE DE LORMES (ADOpte MOINS DEUX ABSTENTIONS)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	DEFICIT	EXCEDENTS	DEFICIT	EXCEDENTS	DEFICIT	EXCEDENTS
Résultats reportés 2015		84 511,46	191 714,07		191714,07	84511,46
Operations de l'exercice 2016	1192847,28	1293729,02	192877,50	225904,58	1385724,78	1519633,6
TOTAUX	1192847,28	1 378 240,48	384591,57	225904,58	1577438,85	1604145,06
Résultats de clôture	0	185393,2	158686,99	0	0	26706,21
Restes à réaliser			18 540	14 876	18540	14876
TOTAUX CUMULES	0	185393,2	177226,99	14876	177226,99	200269,2
RESULTATS DEFINITIFS	0	185393,2	162350,99	0	0	23042,21

Un excédent global de la section de fonctionnement de 185393.2€ composé de l'excédent de fonctionnement de l'année 2016 pour 100881.74€ et l'excédent 2015 de 84511.46 € est pris en compte.

Contrairement à 2015, la section d'investissement est excédentaire de 33027.08 € sur le budget 2016, le déficit 2015 reporté, à savoir 191714.07€ induit un déficit total de 158686.99 €. Il faut ajouter le solde des restes à réaliser et dans ce cas, il convient de rajouter la somme de 3364 € au déficit global. Le besoin de financement en section d'investissement est donc de 162350.99 €. Notre excédent de fonctionnement permet ce financement, cette somme sera donc retranchée de notre excédent de fonctionnement.

L'excédent reporté sur nos recettes de fonctionnement sera donc 23042.21 €.

Le budget 2017 devra donc laisser apparaître les informations suivantes :

En fonctionnement :

002 Excédent reporté (recettes de fonctionnement) : 23042.21 € contre 84511.46 € l'an dernier

En investissement :

001 Résultat d'investissement reporté (dépenses d'investissement) : 156686.99€

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé (recette d'investissement) : 162350.99€

### COMPTE ADMINISTRATIF : BUDGET DE L'EAU (ADOpte A L'UNANIMITÉ)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	DEFICIT	EXCEDENTS	DEFICIT	EXCEDENTS	DEFICIT	EXCEDENTS
Résultats reportés 2015	32511,47	0		65139,71	32511,47	65139,71
Operations de l'exercice 2016	174207,95	159 974,53 €	130508,67	104900,02	304716,62	264874,55
TOTAUX	206719,42	159974,53	130508,67	170039,73	337228,09	330014,26
Résultats de clôture	46744,89	0	0	39531,06	7213,83	0
Restes à réaliser			36663,93	45833,6	36663,93	45833,6
TOTAUX CUMULES	46744,89	0	36663,93	85364,66	83408,82	85364,66
RESULTATS DEFINITIFS	46744,89	0	0	48700,73	0	1955,84

Le budget 2016 laisse apparaître une section de fonctionnement déficitaire de 46744.89 €.

La section d'investissement est déficitaire de 25608.65 €, l'exercice 2016 étant excédentaire de 65139.71 €, l'excédent total d'investissement est donc de 39531.06€. Il faut ajouter le solde des restes à réaliser.

Le budget 2016 devra donc laisser apparaître les informations suivantes :

En fonctionnement :

002 Déficit reporté (dépenses de fonctionnement) : **46744.89 €**. Ce déficit est directement dû à une plus faible facturation que celle prévue (Relève sur 9/10 mois plutôt que sur 12)

En investissement :

001 Excédent reporté (recette d'investissement) : **39531.06 €**

### COMPTE ADMINISTRATIF : BUDGET D'ASSAINISSEMENT (ADOpte A L'UNANIMITÉ)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	DEFICIT	EXCEDENTS	DEFICIT	EXCEDENTS	DEFICIT	EXCEDENTS
Résultats reportés 2015		15 360,97		81 814,93	0,00	97 175,90
Operations de l'exercice 2016	130 300,75	95 518,85	21 561,00	64 259,00	151 861,75	159 777,85
TOTAUX	130 300,75	110 879,82	21 561,00	146 073,93	151 861,75	256 953,75
Résultats de clôture	19 420,93	0,00	0,00	124 512,93	0,00	105 092,00
Restes à réaliser			22 278,00	1 711,00	22 278,00	1 711,00
TOTAUX CUMULES		0,00	22 278,00	126 223,93	41 698,93	126 223,93
RESULTATS DEFINITIFS	19 420,93	0,00	0,00	103 945,93	0,00	84 525,00

Sur l'exercice 2016, la section de fonctionnement est déficitaire 34781.9 €. Il convient de retrancher de cette somme l'excédent de 2015 de 15360.97€. Le déficit final est de 19420.93€. Cette somme sera donc inscrite au compte 002 des dépenses de fonctionnement

La section d'investissement est excédentaire de 42698€ sur l'exercice 2016. Ajoutons à ce chiffre l'excédent reporté de l'année 2015 de 81814.93€. La somme de 124512.93 € sera donc inscrite au compte 001 en recettes d'investissement. Lorsque l'on ajoute le solde des restes à réaliser, l'excédent total d'investissement est de 103945.93 €.

### COMPTE ADMINISTRATIF : BUDGET DE LA FORET (ADOpte A L'UNANIMITÉ)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	DEFICIT	EXCEDENTS	DEFICIT	EXCEDENTS	DEFICIT	EXCEDENTS
Résultats reportés		14 569,92	6 876,18			
Operations de l'exercice	10 734,99	10 187,30	6 893,36	6 876,18	17 628,35	17 063,48
TOTAUX	10 734,99	24 757,22	13 769,54	6 876,18	24 504,53	31 633,40
Résultats de clôture	0,00	14 022,23	6 893,36	0,00	0,00	7 128,87
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	0,00	14 022,23	6 893,36	0,00	0,00	7 128,87
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	14 022,23	6 893,36	0,00	0,00	7 128,87

Le déficit d'investissement est de 6893.36 (en ajoutant le déficit reporté de 6876.18 €), il est couvert par l'excédent de fonctionnement

Le résultat de fonctionnement de 14022.23 € servira à financer le déficit (d'une part pour 6893.36 €) et à abonder la section de fonctionnement d'autre part, pour 7128.87€.

### VOTE DES BUDGETS DE LA COMMUNE

#### Budget Principal de la Commune (ADOpte MOINS DEUX ABSTENTIONS)

#### FONCTIONNEMENT

Le total des dépenses réelles de fonctionnement prévu en 2016 (1 255 691.42 €) est supérieur au réalisé 2016 (1 192 847.28 €). Cette différence de 60 000 € environ s'explique par une écriture comptable à inscrire en dépense de fonctionnement dans le cas d'une cession de bien.

En effet, l'écriture de 70 000 € (correspondant à la vente de l'ancienne école maternelle) s'annule en fonctionnement puisqu'inscrite en recette et en dépense. Ce n'est qu'en investissement qu'elle est réellement comptabilisée. Pour le reste, les dépenses de fonctionnement sont stables et maîtrisées.

Il est à noter que les. Par ailleurs, un virement au budget de l'eau est à prévoir de l'ordre de 15 000 €.

La prévision de virement au budget d'investissement est de 170 780 €, alors qu'il était estimé l'an dernier à 191 004.46 €. Ce virement est plutôt ambitieux car, notre excédent de fonctionnement n'est que de 23 042.21 € contre 84 511.46 € l'an dernier.

Cela signifie concrètement que nous avons su, cette année encore, baisser nos charges fixes de fonctionnement (intérêts de la dette en baisse (- 23 000 €) (charges de personnel en légère baisse (- 3 500 €) moins sur le budget de fonctionnement)

Le total des recettes réelles de fonctionnement est estimé en hausse d'environ 30 000 € en dehors de l'écriture comptable de 70 000 € évoqué ci-dessus.

Cette hausse provient d'un fonds de concours versé par la Communauté de Communes afin de financer des équipements (salle polyvalente, salle culturelle, écoles etc..)

## INVESTISSEMENT

En investissement, les programmes en prévision sont les suivants :

- La poursuite **du PLU** pour un montant de 18 540 € TTC de dépenses et 2153 € de recettes
- **Mobilier urbain** pour l'acquisition de bancs, jardinières et hôtels d'insectes pour 6298,99 € TTC de dépenses et 3 000 € de recettes (fonds de concours CCMsgl). Il est à noter qu'un reste à réaliser en recettes doit être perçu d'un montant de 10723 € pour financer le mobilier des écoles acquis l'an dernier.
- **Acquisition du matériel zéro phytosanitaire**: il s'agit d'acheter un tracteur tondeuse pour 18 593,20 € TTC avec une participation de 2000 € du ministère de l'intérieur puis 10795 € de DETR.
- **Étude village du futur**: 37 800 € TTC pour repenser la ville en concertation étroite avec les habitants et usagers. Elle comprend l'option pour la peinture de la rue PAUL BARREAU car elle est financée par le Pays Nivernais Morvan. Cette étude est financée à hauteur de 25200 € soit 80%.
- **Matériel informatique** 2 200 € pour permettre la mise en place d'un système dynamique d'information dans le hall de la Mairie puis l'achat d'un ordinateur. Cette dépense est subventionnée à hauteur de 50% soit 1 000 € via la réserve parlementaire.
- **Jeux pour enfants** : 12500 € TTC de dépenses pour la remise aux normes du Pré Audon. Cette action sera financée par la DCE 2017 à hauteur de 8300 €.
- **Écoles connectées**: 5679,06 € TTC de dépenses pour l'équipement informatique de l'école élémentaire dans le cadre du programme du Pays Nivernais Morvan. Cette action est financée à hauteur de 3785 €.
- **Création d'un poumon vert**, il s'agit de l'acquisition du garage rue Paul Barreau et de travaux de dépollution pour un montant de 101 453 € TTC qui sont financés pour 66 666 €.

La vente de l'ancienne école maternelle s'inscrit cette fois uniquement en recettes pour 70000€

**La commune n'augmente pas ses taux d'imposition et ne réemprunte pas.**

**- Budget annexe eau (ADOpte A L'UNANIMITÉ)**

**FONCTIONNEMENT**

Le budget de l'eau est encore un peu compliqué cette année en fonctionnement. En effet, nous devons inscrire la somme de 46744.89 € en dépenses de fonctionnement qui correspond au déficit de l'année 2016 (avec antériorité de 2015, en effet, notre budget 2016 est moitié moins déficitaire).

Par ailleurs, les taxes de l'agence de l'eau sont fortes à cause de notre faible rendement et nos dépenses de fonctionnement courant sont également disproportionnées par rapport aux recettes qu'elles engendrent. En d'autres termes beaucoup d'eau est pompée, traitée et acheminée dont une bonne partie ne parvient jamais aux abonnés puisqu'elle est perdue au travers de notre réseau fuyard. Il est à noter qu'une fuite importante a été détectée récemment grâce aux travaux de sectorisation engagés fin 2016. Cette réparation devrait engendrer des économies et un meilleur rendement.

**INVESTISSEMENT**

Les deux opérations déjà engagées vont se terminer, les crédits sont inscrits comme suit :

- Étude diagnostic : 35 050 € en dépense et 26882 € en recette
- Sectorisation : 18 013.93 € en dépense et 18951 € en recette

**- Budget annexe assainissement (ADOpte A L'UNANIMITÉ)**

**FONCTIONNEMENT**

L'évacuation de boues non conformes a été pénalisante pour ce budget car très couteuse, un déficit est à reporter sur notre section de fonctionnement pour 19 420 €. Par ailleurs, les autres charges sont stables.

**INVESTISSEMENT**

Un programme important est nécessaire dans le cadre de l'assainissement. Il est obligatoire et exigé par l'agence de l'eau.

Les dépenses sont prévues comme cela:

- maîtrise d'œuvre du programme d'assainissement 18726 €, mise en séparatif de l'avenue du 8 mai et rue du Pont National (la subvention à l'agence de l'eau devra apparaître en recette dès que nous aurons le montant exact de la dépense),
- travaux pour la mise en séparatif de l'avenue du 8 mai et rue du Pont National : 517552 € de dépenses et 349 600 € de recettes et crédit relai TVA de 37 0 96.07

(qui doit nous permettre d'attendre le remboursement de la TVA, très faible taux d'intérêt et remboursement en N+1)

- Pompe pour 12 492 € entièrement autofinancée.

- **Budget annexe forêt (ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ)**

**FONCTIONNEMENT**

Un virement de 7 000 € est prévu pour abonder le BG  
D'importantes ventes de bois sont à prévoir.

**INVESTISSEMENT**

Pas de programme prévu.